

Image not found or type unknown



Répartition des charges dans une monopropriété

Par **nathalie_3162**, le **10/02/2015** à **15:29**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement dans une mono-propriété détenue par une SCI. Dans cette propriété il y a plusieurs autres logements loués. En 2014, le propriétaire a rénové un vieux logement qui était laissé à l'abandon et faisait office de débarras. Depuis la rénovation de cet appartement, le propriétaire en tient compte dans la répartition des charges. Par contre je me demande s'il n'aurait pas dû le prendre en compte également avant sa rénovation, étant donné qu'il s'agit d'une rénovation et non d'une nouvelle construction. Pouvez-vous me donner votre avis ? Je vous en remercie